



AIDEZ L'AFM - TÉLÉTHON  
EN PARTICIPANT À TOUTES  
NOS MANIFESTATIONS



# LES ECHOS

DE



ZOOM SUR EN PAGE 2

- La cité Toray Est

VIE MUNICIPALE PAGES 4 A 6

- Commémoration du 11 novembre
- Conseil jeunes citoyens
- Téléthon
- Tournée du Père Noël
- Un élan de solidarité chez nos jeunes mauriciens
- Bilan de la semaine bleue
- Le portrait : Marine ALBEROLA
- Fête des commerçants
- Colis de Noël des aînés

VIE COMMUNAUTAIRE PAGE 7

- Bénéficez du Fonds Air Bois

VIE ASSOCIATIVE PAGES 8 A 11

- Foyer Saint-Maurice
- Association Les Papillons
- ARTEMIS
- CT Dombes
- Les auxiliaires des aveugles
- Cotière en transition

VIE PRATIQUE PAGES 11 A 12

- Des nouveaux commerçants sur le marché
- ADIL
- Agenda - Etat civil

## EDITO

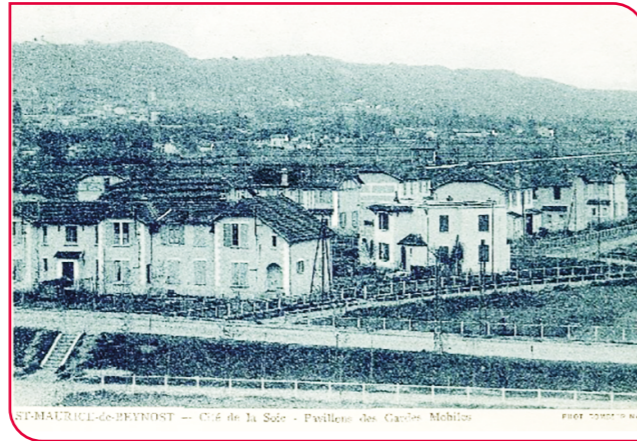
Serons-nous récompensés des efforts que nous avons faits ? Rien n'est moins sûr. La situation sanitaire se dégrade sérieusement chez nos voisins... Chez nous, grâce à notre civisme, une grande partie de la population est protégée par la vaccination. Le centre de vaccination de Miribel ne rouvrira pas mais, dès à présent, vous pourrez, vous devrez, vous refaire vacciner. Il en va de la préservation de nos conditions de vie à l'approche des fêtes de fin d'année. Au rang des nouvelles qui font chaud au cœur, le nouveau conseil des jeunes citoyens vient de se mettre en place. Ces enfants de CM1 et CM2 nous surprennent par leur motivation et le bon sens qu'ils affichent pour proposer des projets utiles aux Mauriciens. Oui, la démocratie a encore de beaux jours à vivre pour que l'on ne déçoive pas ces futurs citoyens de demain.



Pierre GOUBET  
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost

LA CITE TORAY EST

Un peu d'histoire pour commencer... Saint-Maurice-de-Beynost était, jusque dans les années 1920, uniquement constitué par le petit bourg situé à flanc de coteau. À partir de la fin des années 1920, à la suite de l'installation au sud de la commune, dans la zone des Brotteaux, de la seconde usine de la Société lyonnaise de la soie artificielle, cette partie du territoire s'est urbanisée, avec l'installation du quartier ouvrier de la Cité de la soie. Depuis cette époque, le quartier des Cités de la soie n'avait pas fait l'objet de véritable rénovation. C'est chose faite ! Les démarches ont débuté en mai 2020, le budget a été voté en février 2021. Au total 1 550 000 € ont été consacrés à la réfection des voies, des trottoirs, des déplacements doux, de l'éclairage public et de l'enfouissement des réseaux.



Cité de la Soie - Pavillons des gardes Mobiles

Première pierre de l'édifice : le programme immobilier des Allées Symphonie

Avec la construction des Allées Symphonie, un programme immobilier d'environ 70 logements livrés en janvier 2020, ce quartier a fait peau neuve. Une densification importante pour le quartier de la Cité qui permet d'accueillir de nouveaux habitants originaires de Lyon et de sa proche banlieue.



Une gestion des travaux au plus près des habitants

Malgré la crise sanitaire, la mairie et la société Eiffage ont séquencé les travaux pour éviter au maximum la gêne des habitants. Les Cités de la Soie sont caractérisées par une forte solidarité dans laquelle s'intègrent naturellement les nouveaux arrivants des Allées Symphonie (essentiellement des retraités et des jeunes couples).

Une circulation repensée

Après plusieurs simulations par la commission cadre de vie et une concertation auprès des habitants du quartier, c'est toute la circulation autour des Allées qui a été repensée : création de pistes cyclables, de stationnements, de trottoirs ou encore de plateaux piétonniers. Si le boulevard Maurice-Cusin, qui cerne les Allées Symphonie, est passé à sens unique, la rue Guynemer, la rue Tellier, la rue Denis Papin, le boulevard de Ceinture, l'avenue Maquis de l'Ain et la rue Branly sont restées à double sens mais avec un aménagement facilitant la circulation et le stationnement.



Bd M. Cusin



La rénovation du rond-point d'Arménie

Dans le cadre de la rénovation du secteur, le rond-point d'Arménie a été rénové : la bande roulante pour charge lourde, l'accès sur le chemin de Thil, les passages piétons sécurisés et adaptés pour les personnes handicapées. Un nouveau volet budgétisé par décision modificative lors du dernier conseil municipal.

Ainsi, 70 000 € ont été votés pour l'aménagement du chemin de Thil et du parking Branly avec pour objectif le ralentissement des voitures avant l'arrivée sur le rond-point par un plateau surélevé, l'augmentation des places de stationnement et la sécurisation de son accès, ainsi que la revégétalisation du lieu.



L'enfouissement des réseaux

Les réseaux d'électricité, de téléphonie et de fibre optique ont été enfouis par l'entreprise Serpollet. Celle-ci a géré les travaux au plus près des habitants puisqu'une partie touchait la pose des logettes (télécom) sur le domaine privé. L'éclairage public, datant des années 1930, a été entièrement rénové. Ainsi, les lampadaires sont équipés de LED nouvelle génération. Elles consomment 32 watts au lieu de 176. Un réglage pour éclairage modulable permet de diminuer encore la consommation à 16 watts de 22 h à 5 h du matin.

Rue Tellier



Coût total des travaux Cité Toray Est

Eiffage	Travaux initiaux	848 450 €	Fonds propres	1 404 150 €
	Complément trottoir	157 800 €		
	Bordures	18 800 €		
	Chemin Thil + Parking	75 400 €		
Sous total Voirie		1 100 450 €		
SIEA	Enfouissement Elec	330 000 €	Participation SIEA	145 500 €
	Eclairage Public	60 700 €		
	Enfouissement Tlf	55 000 €		
Sous total Réseau & Eclairage public		445 700 €		
Orange	Convention Tlf	3 500 €		
<b>Total Dépenses</b>		<b>1 549 650 €</b>		<b>1 549 650 €</b>

## COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Avec la population retrouvée, venue en nombre pour le 103<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la cérémonie d'hommage aux Morts pour la France a eu lieu, comme il est de tradition, devant le monument aux morts. En présence des élus, des pompiers et jeunes sapeurs-pompiers, de la gendarmerie, de la Croix-Rouge, des anciens combattants, des élus du conseil des jeunes citoyens et de l'école de musique, M. Pierre GOUBET, maire de Saint-Maurice-de-Beynost, a donné lecture de la lettre de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées en charge de la Mémoire.

Au nom des anciens combattants, M. Emile Philippe a pris la parole, puis une minute de silence a été respectée après le dépôt des gerbes. Parmi le public cette année, les seize élèves de CM1 et CM2, formant le nouveau conseil municipal des enfants dénommé le conseil des jeunes citoyens, ont participé activement à l'événement en déposant les gerbes au pied du monument aux morts.

Après le traditionnel lâcher de pigeons, la cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié servi au parc de la Sathonette. Le temps passe mais le souvenir reste.



## CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

Le Conseil de Jeunes Citoyens (CJC) a été élu en date du 21 octobre 2021 !

Après une campagne électorale conduite au sein de l'école élémentaire J. Prévert et accompagnée par l'équipe enseignante, les enfants de CE2, CM1 et CM2 (environ 150 enfants) sont venus voter à la Mairie de SMB. Ils étaient 13 binômes à se présenter. Au final, 8 binômes (4 CM1 et 4 CM2) ont été élus soit 16 Conseillers Jeunes Citoyens.

La 1<sup>ère</sup> réunion de travail a eu lieu le mercredi 10 novembre et certains jeunes conseillers ont également participé à la Cérémonie du 11 Novembre.

Les conseillers ont présenté leurs nombreux projets à M. le Maire et ses adjoints, M. Daniel Monchanin, à l'initiative de ce CJC, et Claude Charton, présents lors de la réunion.

Nos jeunes conseillers ont de nombreuses idées pour améliorer la qualité de vie de notre commune. Voici les principales :

- prévoir des aménagements à l'école et à La Sathonette (structures de jeux, de sport, ...);
- créer des pistes cyclables;
- faire des actions type « nettoyer la nature »;
- aider la Croix Rouge;
- faire des jeux avec les personnes âgées;
- prévoir plus de festivités sur la commune pour les enfants (ex : la Vogue).

Lors de la prochaine réunion, les jeunes conseillers continueront à débattre de leurs idées afin de définir quelles sont leurs priorités et se mettre en marche pour la mise en œuvre concrète de leurs projets.



Le compte-rendu du conseil municipal du 18 novembre est disponible sur le site internet de la commune.

Vous pouvez aussi vous le procurer sur simple demande en mairie.

Prochain conseil : Jeudi 16 décembre 2021

## TELETHON

Les 3 et 4 décembre prochains, rendez-vous pour la 35<sup>ème</sup> édition du Téléthon avec le parrainage d'Axel Zorzi, vice-champion de France et vice-champion d'Europe d'athlétisme !

Retrouvez l'ensemble des actions prévues par les communes de la CCMP sur la page Facebook : Téléthon - les 6 à l'Unithon.



## TOURNEE DU PERE NOEL

Dimanche 12 décembre, le Père Noël sillonnera les rues de la commune accompagné de ses fidèles servants de 8 heures à 15 heures pour la distribution de papillotes. Venez nombreux.

Pour en savoir plus sur la tournée du Père Noël, rendez-vous sur notre site <https://www.saint-maurice-debeynost.fr> ou sur notre page FB : Commune de Saint-Maurice-de-Beynost.

## UN ELAN DE SOLIDARITE CHEZ NOS JEUNES MAURICIENS

L'an dernier, un élan de solidarité était né chez nos jeunes Mauriciens. Cette année, le projet se poursuit avec cœur et investissement. Tout au long des mois de novembre et décembre, le Service Enfance de la Mairie de Saint-Maurice-de-Beynost a fait le choix de travailler sur le thème « citoyenneté - solidarité » avec les enfants. La première action effectuée par les enfants du Centre de Loisirs et des activités périscolaires sera de fabriquer des objets (décorations, lumignons, ...) vendus en faveur du Téléthon. Les enfants poursuivront leurs actions avec la réalisation de « Boîtes Solidaires de Noël » qui seront ensuite distribuées par La Croix Rouge. Dans le cadre de l'Accueil de Loisirs, les familles pourront faire des dons (un produit gourmand, un vêtement chaud, un divertissement, un mot doux ou une carte de vœux). Le but étant de confectionner des « boîtes cadeaux » offertes aux personnes démunies, isolées ou dans le besoin. L'an dernier, plus de 60 boîtes avaient été réalisées ! Les initiatives solidaires ne s'arrêtent pas là ! Des parents d'élèves de l'Association des Parents Indépendants (API) ont souhaité faire fabriquer aux enfants des cartes de vœux à destination de nos seniors. L'accueil de loisirs et l'école maternelle se sont associés à cette démarche. C'est avec grand plaisir que la Mairie de Saint-Maurice-de-Beynost prendra à sa charge l'envoi postal des cartes récoltées afin de les envoyer aux seniors de la commune. Les personnes de plus de 80 ans recevront donc, pendant les fêtes, une carte de vœux attentionnée, faite par un enfant.

Nous remercions les enfants pour leur investissement ainsi que les familles pour leur générosité. Un mois de décembre solidaire qui fait chaud au cœur ! Encore bravo pour vos initiatives jeunes Mauriciens !

## BILAN DE LA SEMAINE BLEUE

Le CCAS de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost a participé à la mise en œuvre de la « Semaine Bleue » pour la première fois cette année. En lien avec Artemis et les associations locales, un certain nombre d'animations, conférences, débats, activités de découvertes, ... ont été mis en œuvre tout au long de la semaine du 4 au 10 octobre. Cette semaine était dédiée aux seniors et aux actions intergénérationnelles. L'objectif étant de permettre au grand public de prendre conscience de la place et du rôle social que jouent nos aînés dans la société. Les résidents de la Roseraie et des Mimosas ainsi que les adhérents du Club Amitié Loisirs ont particulièrement apprécié les animations proposées sur la semaine. Le loto et l'après-midi jeux proposés par le Club Amitié Loisirs ont été un franc succès et seront à reconduire l'an prochain. L'ensemble des activités proposées par Artemis a connu un franc succès, notamment la Gym seniors. Enfin, la semaine s'est terminée en apothéose avec l'après-midi musical Jazz qui semble avoir remporté tous les suffrages. Le fil rouge de cette semaine bleue était l'arbre à souhaits. Un certain nombre de messages y ont été accrochés, une quarantaine. Ces vœux vont permettre de nourrir le projet social d'Artémis. Un bilan très positif pour cette première à Saint-Maurice-de-Beynost !

Nous serons prêts l'an prochain pour vous communiquer le programme le plus tôt possible et comptons sur la participation de tous nos seniors, que nous savons nombreux !



Semaine bleue

\*\*\*\*\*



Boîtes solidaires

## PORTRAIT

Pour ce portrait de fin d'année, nous vous proposons de découvrir Mme Marine ALBEROLA, nouvelle agente des services techniques depuis juillet dernier.

**Les Echos (LE) :** Bonjour Madame. Afin que les habitants de notre commune puissent mieux vous connaître, pourriez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

Marine ALBEROLA : « Au cours de mon cursus scolaire, je souhaitais m'orienter vers un métier en lien avec la nature. Après un bac scientifique obtenu en 2007, j'ai décidé d'intégrer le bac professionnel « Travaux paysagers » en apprentissage pendant 2 ans. Mon apprentissage s'est effectué au sein du service des espaces verts de la ville de Brignais et, à la suite du départ d'un collègue en 2009, j'ai été titularisée cette même année. Je suis restée dans ce poste jusqu'en juin 2021. Après ces douze années de service, j'ai eu envie de changer et de trouver un poste plus près de chez moi. Le poste offert par la mairie de Saint-Maurice-de-Beynost a été l'occasion de vivre une nouvelle expérience professionnelle ».

**LE :** Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste vos missions ?

MA : « J'occupe actuellement le poste d'adjoint technique au service des espaces verts. Ma mission consiste à entretenir les espaces verts (plantation et taille essentiellement), la création des massifs en fonction de la saison, l'élagage des arbres notamment pour les branches dangereuses, l'arrosage automatique et en citerne. J'aide aussi le service voirie pour la préparation et la mise en place du matériel pour les différents événements communaux : barnums, tables, chaises, ... Chaque agent est également d'astreinte certains week-ends pour d'éventuelles interventions.

Nous intervenons également chaque samedi en début d'après-midi à la fin du marché pour le nettoyage. Enfin, je participe, avec un autre collègue, à la commande des plantes qui vont venir orner les jardinières et autres massifs de la commune ».

**LE :** ... et les qualités nécessaires pour l'exercer ?

MA : « L'esprit d'équipe est important, le goût du travail bien fait, être dynamique car c'est un travail physique, faire preuve de créativité, avoir des connaissances techniques sur les plantes et les fleurs mais aussi faire preuve de curiosité pour ne pas rester sur ses acquis ».

**LE :** Dernière question : comment avez-vous vécu votre intégration au sein de votre équipe ?

MA : « L'intégration au sein de l'équipe (4 personnes) s'est très bien passée, c'est une équipe sympa, il y a

vraiment une bonne entente ! C'est une ambiance différente de celle de Brignais, il faut découvrir de nouvelles personnes et surtout d'autres tâches et de nouvelles méthodes de travail. C'est un vrai challenge car cela m'a permis de sortir de mon « petit cocon » et de me retrouver dans une zone d'incertitude. C'est justement cela qui permet d'évoluer, d'avancer. C'est exactement ce que je recherche ».



Marine ALBEROLA

ERRATUM : l'équipe des Echos tient à présenter ses excuses à Mme Annie BATERNEL pour la mauvaise qualité de la photo de son portrait sur le précédent numéro.

## FETE DES COMMERCANTS

Samedi 11 décembre à partir de 19 heures, route de Genève, devant les commerces, rejoignez les commerçants de la commune qui retrouvent le Père Noël et sa calèche pour la promenade des enfants. Vos commerçants et la municipalité offriront respectivement amuse-bouche et vin chaud.

## COLIS DE NOËL

Pour les personnes ayant réservé leur colis de Noël auprès du CCAS, la distribution se fera en Mairie, aux dates suivantes :

- Le lundi 13 décembre de 9h à 11h30 ;
- Le mardi 14 décembre de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

## BÉNÉFICIEZ DU "FONDS AIR BOIS"



Afin de favoriser l'amélioration de la qualité de l'air sur notre territoire en diminuant, notamment, les émissions de microparticules fines (PM2,5) principalement dues au chauffage au bois dans le secteur résidentiel, la CCMP a mis en place un Fonds Air Bois. D'un montant de 1 000 €, auquel peut s'ajouter une bonification de 1 000 € sous conditions de revenus (soit une prime totale de 2 000 €), le Fonds Air Bois doit permettre de concrétiser et/ou de déclencher des projets d'acquisition d'appareils de chauffage performants (7 étoiles ou équivalent) en remplacement de foyers ouverts ou anciens appareils de chauffage au bois.

## Les modalités d'obtention

Seuls les propriétaires occupant du logement ou propriétaire d'un logement loué en résidence principale situé sur le territoire de la CCMP peuvent bénéficier de ce dispositif en respectant les conditions d'obtention ci-dessous :

- L'appareil remplacé est un chauffage au bois à foyer ouvert ou à foyer fermé datant d'avant 2002 (poêles à bûches et inserts).

- Il s'agit du chauffage principal.
- Le nouvel appareil doit disposer au minimum du label Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent.
- Le bénéficiaire s'engage à détruire l'ancien appareil de chauffage.
- Les travaux doivent être réalisés par une entreprise titulaire d'une qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) lors de l'établissement du devis et de la facturation.

## Montant de la subvention et modalités de versement

- Une prime forfaitaire de 1 000 € est accordée dans la limite de 80 % du montant total des travaux TTC.
- Une bonification de 1 000 € est octroyée sous conditions de revenus (pour le propriétaire).
- Le versement de la subvention sera effectué par la CCMP sur présentation des factures correspondant aux devis ainsi qu'un justificatif de destruction de l'ancien appareil.
- Un courrier de la CCMP sera adressé aux demandeurs afin de valider l'octroi de la subvention, à réception des factures. Ce courrier stipulera le montant de la subvention accordée ainsi que les conditions de versement et les délais de caducité.

Attention ! Le budget alloué à cette opération est plafonné annuellement. Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée et uniquement ceux qui sont complets. Le versement de la subvention se fera par virement dans les 3 mois, sous réserve de la validation du dossier et de la disponibilité des crédits.

Vérifier la disponibilité des crédits auprès de l'ALEC01 ou de la CCMP. Les conseillers ALEC01 restent vos interlocuteurs privilégiés pour répondre à toutes vos questions. Pour cela un seul numéro : 04 74 14 71 49.



## FOYER SAINT MAURICE

Le 16 octobre, avec l'Association Symphonie de Miribel et l'Association Saint-Julien de Beynost, le Foyer Saint Maurice organisait la collecte annuelle au profit du Foyer Notre Dame des Sans-Abri. Les habitants de la Côtière ont répondu présents : 2 camionnettes ont été remplies soit 20 m<sup>3</sup> pour les vêtements et 12 m<sup>3</sup> pour les objets divers : livres, petits meubles, jouets, décoration, vaisselle, etc.

Le Foyer Notre Dame des Sans-Abri (FNDSA), comme son nom l'indique, s'occupe de ceux qui sont dans la rue : repas, accueil de jour, accueil de nuit, projets d'insertion, remise en route, sont les tâches que l'Association s'est donnée. 350 salariés (dont 130 environ en insertion) et 1 200 bénévoles travaillent ensemble dans les centres d'accueil, dans les bric à brac, dans les centres de réception des dons et autres structures.

La période de confinement de l'an passé a été très difficile : plus de besoins et moins de rentrées d'argent à cause de la fermeture des bric à brac. C'est dire comme la générosité des donateurs est appréciée et permet de rattraper (un peu) les moyens perdus.

Cette année, la collecte a été effectuée, en même temps et quasiment au même endroit que le 3<sup>ème</sup> Fous de Troc organisé par la CCMP. Loin de se concurrencer, les 2 manifestations se sont complétées : ce samedi (16 octobre), sur la place Charles De Gaulle, on pouvait venir troquer ou donner, mais aussi rencontrer les bénévoles du Repair Café et de la Croix-Rouge... Quelle belle matinée !

Un grand merci à tous donateurs ou visiteurs, et aussi particulièrement aux Fous de Troc et à La Recyclerie de la Côtière qui nous ont donné le surplus des objets et vêtements qui n'avaient pu trouver preneur...

Mais surtout, n'oubliez pas, à l'année prochaine !!!



## ASSOCIATION LES PAPILLONS

Je me présente, je suis Gwendoline Thecua, habitante de Miribel. Je me suis engagée auprès de l'association Les Papillons, qui lutte contre les maltraitances infantiles, pour aider les enfants face aux violences dont ils peuvent être victimes. Cela se fait en installant des boîtes aux lettres dans les structures accueillant les enfants pouvant écrire, comme les écoles, les clubs



sportifs, lieux périscolaires, etc. Les enfants peuvent alors libérer leur parole en exprimant les violences qu'ils vivent, que ce soit du harcèlement,

du cyber harcèlement, des violences physiques, psychologiques ou sexuelles. Ces derniers temps, nous faisons face à des violences accablantes, comme le harcèlement des « 2010 » ou le rapport Sauvé. J'ai moi-même été victime de certaines violences et j'aurais aimé que l'on me dise que ce que je vivais n'était pas normal, ceci est le cas également du président de l'association Laurent Boyer qui a été victime d'inceste. Il est important d'agir et de lutter contre toutes ces violences afin que les enfants ne restent pas dans le silence, car ce silence, c'est le cri de la honte et elle doit changer de camp.

Nous avons besoin de vous pour déployer nos ailes sur la communauté de communes, en parlant de l'association autour de vous ou en rejoignant notre équipe de l'Ain en devenant référent, bénévole, adhérent solidaire ou tout simplement à travers un don.

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez aller sur le site de l'association [www.associationlespapillons.org](http://www.associationlespapillons.org)

Je suis également présente au contact suivant :

- Tél. : 06.41.29.58.69

- Mail : [gwen01lespapillons@gmail.com](mailto:gwen01lespapillons@gmail.com)

Merci de votre attention, merci pour les enfants.



G. THECUA

## ARTEMIS - TELETHON

## ARTEMIS

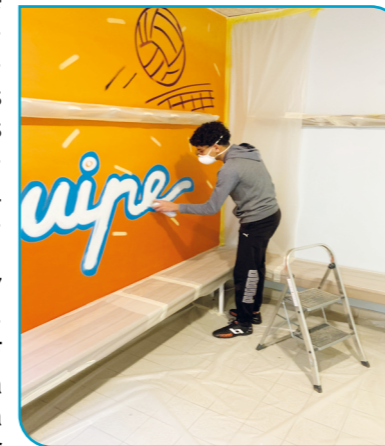
## ARTE JEUNES 11/17 ANS

**Les Mercredis Accueil de Loisirs** : l'accueil de loisirs reste ouvert tous les mercredis, de 14h à 18h jusqu'au 15 décembre 2021. Les projets et créations se multiplient. Après la construction d'un bac à compost, nous allons désormais nous renseigner sur la création d'un petit jardin. En s'insérant dans la thématique éco-responsable et du « faire-soi-même », nous aimerions créer une boîte à dons et des décorations musicales pour le jardin de la crèche. Toutes les idées et partenariats sont les bienvenus !!

**Vacances Arté-jeunes** : Arté-jeunes sera fermé pendant les vacances de décembre. La prochaine ouverture sera du 13 au 25 février 2022. Un séjour neige et ski sera proposé pour les 11-17 ans. L'occasion de découvrir les joies de la montagne pour certains et de les partager en groupes pour d'autres. Le programme des vacances de février sera en ligne à partir de début janvier.

**Soutien scolaire** : le soutien scolaire continue pour les collégiens, tous les mardis de 17h30 à 19h. Places limitées à 10. Une méthodologie de travail et un soutien individualisé est apporté.

**Projet jeunes 14-17 ans** : prochain chantier : CHANTIER GRAFF en partenariat avec la Coulure. Ce chantier a pour but de restaurer les vestiaires de sport communautaires. Contactez-nous pour toutes informations et/ou inscriptions.



## ARTE ADULTE-FAMILLE

**Marche tranquille** : une heure de balade, chacun à son rythme, le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 10h15 à 11h15. Prochaines dates : mardi 14 décembre et mardi 11 janvier.

**Ateliers parents-ados** : chaque mois, de nouvelles animations sont proposées. Venez vivre un moment privilégié, avec votre ado de 11 à 17 ans, autour d'une activité commune proposée par Artemis. Sur inscription.

Prochaines dates : **Samedi 18 décembre à 10h INITIATION AUX PREMIERS SECOURS** (Croix-Rouge française) Artéchange #Buloterie #Partageons nos savoir-faire #de l'envie de savoir à celle de partager !

Vous avez un savoir, un talent à partager ? Vous avez envie d'apprendre et de découvrir des autres ? Venez nous le dire à l'accueil sur le tableau participatif Artéchange. Toutes vos idées sont les bienvenues ! Des ateliers sont en train d'être programmés dans différents domaines. Prochain atelier : couture !

Et retrouvez nos autres activités régulières :

- **pour les familles** : l'atelier parents-enfants le mercredi

## EVENEMENTS

**Concert Fahro le vendredi 10 décembre 2021 à 20h30** : Concert western électro-pop délirant et subtil. Tarif 11 € adhérent et 15 € non adhérents (Baby-sitting à 5 € proposé.) Inscription à l'accueil ARTEMIS. **Spectacle famille** (dès 2 ans) le vendredi 10 décembre 2021 à 17h00 à Artemis : Filou, le fils du grand méchant loup, nous raconte la vie ordinaire de son papa qui rêverait de devenir un doudou « C'est la crise de la quarantaine ! » (gratuit, inscription à l'accueil ARTEMIS).

**Dimanche Loisir** : 9 janvier 2022 à 15h : Conférence participative avec « l'Or du temps » sur un artiste marquant... nouveautés ! Sur inscription, gratuit et ouvert à tous. Transport sur demande (Croix-Rouge française) 04 78 55 13 90 ou [famille@artemis-smb.fr](mailto:famille@artemis-smb.fr)

**Concert « Douce France »** avec Jean-Claude Moste, dimanche 16 Janvier

2022 à 15h00 : chanteur lyonnais qui résonne et vibre, donnant à des chansons qu'on croyait figées un nouvel éclat. Jean Ferrat, Serge Reggiani, des notes familières ressurgissent dans nos têtes pour notre plus grand bonheur. Tarif 11 € adhérent et 15 € non adhérents. Inscription à l'accueil ARTEMIS.



## CT DOMBES

Daniel Rusch vient de prendre les rênes du club cyclo touriste de la Dombes, le CT Dombes.

Daniel succède à Jean Giroud. Pendant les 5 années de présidence de Jean, l'esprit du club (convivialité et solidarité) s'est trouvé renforcé, des séjours nombreux et variés au cours desquels, tourisme et randonnées cyclistes sont intimement associés, ont été organisés (4 séjours dans le sud de la France, Afrique du Sud et Cuba), et le nombre d'adhérents n'a cessé de croître et cela même pendant la période de COVID.

Nous vous proposons dans cet article de faire connaissance avec le nouveau président et de découvrir les projets qu'il souhaite mener à bien avec son nouveau bureau.

**CTD :** « Bonjour Daniel. Quand avez-vous rejoint le CT Dombes et qu'est-ce que vous y avez trouvé ? »

**DR :** « J'ai adhéré au club en juin 2018 à mon départ en retraite à 62 ans. J'ai fait les 3 sorties d'essais proposées par le club. J'ai été séduit par l'esprit d'entraide et de convivialité et étonné par la forme physique de ses membres même très âgés ».

**CTD :** Comment se répartissent vos adhérents ?

**DR :** « Le club compte actuellement 82 adhérents dont la majorité sont des retraités, les actifs représentant moins de 10 personnes. Nous planifions 3 sorties en semaine et 2 le week-end. Depuis 3 ans, le club a recruté 25 nouveaux membres, principalement de jeunes retraités. Nous avons 35 % de féminines dans les effectifs, ce qui est exceptionnel pour un club de vélo. Une des principales raisons est liée à la proposition de parcours du club adaptée à tous les niveaux. Nous proposons une palette de circuits dans la Dombes appréciée par les féminines, permettant une progression graduelle vers des circuits plus exigeants.

Par ailleurs, la devise du club étant « On part ensemble, on roule ensemble et on rentre ensemble », lorsque nous roulons en groupe de plusieurs niveaux, nous ne laissons jamais l'un d'entre nous au bord de la route ».

**CTD :** « Des septuagénaires participent avec enthousiasme à des circuits 'montagnards' de 300 à 400 km, avec des dénivelés positifs de plus de 6000 m, en cumul sur 3 jours. Comment expliquez-vous une telle longévité ? »

**DR :** « Le fait de rouler en groupe crée une émulation naturelle qui nous pousse à améliorer nos performances. On gravit petit à petit les échelons de difficulté pour arriver à des kilométrages et des dénivelés qui nous étonnent nous-mêmes !

Faire du vélo régulièrement améliore de nombreuses fonctions physiologiques et contribue à améliorer notre état de santé. On citera notamment, entraînement cardiaque et meilleure récupération à l'effort,

prévention de l'hypertension artérielle et lutte contre le surpoids ».

**CTD :** « Doit-on être un cycliste chevronné pour rejoindre notre club ou un néophyte peut-il facilement l'intégrer ? »

**DR :** « Le CTD est ouvert à tous. Il suffit d'avoir envie de faire du vélo pour adhérer au club et tout naturellement vous progresserez et atteindrez le niveau où vous vous sentez bien. Nous ne recherchons pas la performance, mais certains l'atteignent à force de rouler pour le plaisir ».

**CTD :** « Les vélos à assistance électrique (VAE) peuvent-ils trouver une place au sein de votre club ? »

**DR :** « Nous avons quelques cyclos qui roulent en VAE de route. Le VAE donne accès à la pratique du vélo aux cyclos qui ont des insuffisances respiratoires ou de légers problèmes cardiaques, le vélo étant bénéfique à l'amélioration de leur état de santé. Le VAE permet de doser l'assistance électrique et d'utiliser le juste besoin d'assistance pour garder la forme et la santé ».

**CTD :** « Comment envisagez-vous, avec votre bureau, votre présidence ? »

**DR :** « Nous avons défini une feuille de route avec 5 axes de développement : le renforcement de l'esprit d'équipe et de solidarité, la digitalisation du club pour en simplifier la gestion, l'adaptation de l'offre de parcours pour augmenter la participation aux sorties hebdomadaires, la formation pour améliorer la sécurité des sorties et la réduction de notre empreinte environnementale notamment en promouvant le covoiturage. »



D. CORDON, D. RUSCH, Y. VERZELONI

## LES AUXILIAIRES DES AVEUGLES



Ouverte en septembre 2016, notre délégation départementale de l'association nationale reconnue d'utilité publique « Les Auxiliaires des Aveugles » mène une action unique : mettre en relation des bénévoles (les auxiliaires) avec des personnes aveugles ou malvoyantes pour les accompagner dans

des tâches qu'elles ne peuvent exercer seules. Ce bénévolat est très souple, chacun choisit en toute liberté le temps qu'il souhaite y consacrer et la nature des missions proposées : accompagnements en extérieur (visites chez les médecins, en gare, courses), visites à domicile (courrier, lecture), ou culturelles (théâtre, visite de monument). Au-delà de ces différentes activités, notre action apporte à chaque déficient visuel une présence et un soutien moral, très souvent source d'estime réciproque.

Cette activité s'adresse à tous, y compris aux jeunes (à partir de 18 ans). Nous recherchons notamment de jeunes bénévoles pendant les périodes de vacances scolaires ou universitaires (possibilité d'effectuer de courtes périodes de stage). Pour une adhésion de 40 € par an, l'adhérent déficient visuel peut bénéficier de

2 missions individuelles par semaine.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 06 16 47 35 41 ou par mail : [contact@lesauxiliaires01.fr](mailto:contact@lesauxiliaires01.fr)

Site WEB: [www.lesauxiliaires01.fr](http://www.lesauxiliaires01.fr)

<https://www.facebook.com/AuxiliairesdesAveuglesAin/>

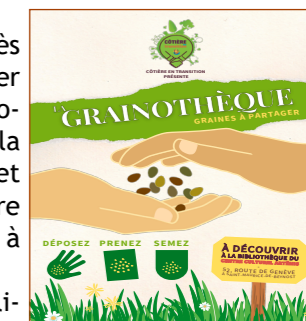
<https://www.linkedin.com/company/les-auxiliaires-des-aveugles-de-l-ain>

## COTIERE EN TRANSITION

Oyez oyez !

Côtière en Transition est très heureuse de vous annoncer le lancement d'une grainothèque sur le territoire de la CCMP ! Vous pouvez d'ores et déjà la retrouver au Centre socio-culturel Artémis à Saint-Maurice-de-Beynost.

Pour la démarrer et l'alimenter, nous avons besoin de vous tous, jardiniers amateurs ou chevronnés. Venez échanger les graines récoltées sur votre balcon, dans votre jardin ou simplement les déposer pour en faire profiter d'autres jardiniers.



## VIE PRATIQUE

## DE NOUVEAUX COMMERCANTS SUR NOTRE MARCHÉ

Depuis la rentrée de septembre, trois nouveaux commerçants sont venus étoffer l'offre marchande du marché hebdomadaire. Ainsi, chaque semaine, La Ferme Désiris vous propose un large choix de yoghourts fermiers et de desserts lactés complétés par une gamme de quenelles artisanales. Aussi, un samedi sur deux, vous pouvez venir compléter vos achats en produits naturels alimentaires et d'entretien vendus en vrac sur le stand mobile « Au Petit Vrac ». Enfin pour les amateurs de Champagnes et autres spiritueux, Vincent Ruelle vous accueillera une fois par mois sur son stand pour vous faire découvrir ses produits.



Ferme Désiris



Au Petit Vrac



V. RUELLE

## AGENDA

Du 6 nov. au 17 dec.	Téléthon Programme en ligne sur le site de la commune
Dim. 5 dec	Club Amitié Loisirs Marché de Noël
Ven. 10 dec 20h30	ARTEMIS Concert Fahro
Sam. 11 dec.	Municipalité et commerçants Fête des commerçants
Sam. 11 dec. 8h-12h	Sou des écoles Vente de sapins et chocolats
Sam. 11 dec.	La Mauricienne Répétition publique d'orchestre

Dim. 12 dec.	Municipalité Parade du père Noël
Mer. 15 dec. 18h30	Municipalité Réunion publique Copro-Toray
Sam. 18 dec. 8h-12h	Sou des écoles Vente de sapins et chocolats
Ven. 31 dec.	CLARA Réveillon St Sylvestre
Ven. 7 jan. 19h	Municipalité Voeux du Maire

## ETAT CIVIL

Naissances	
09/09	Alba CHAU
23/10	Silya BEKAKRIA
07/11	Kaïs DHIEUX
Décès	
07/09	Jean-Paul MARECHAL
11/09	Marie BRUFFIN Vve GUY
20/09	Miguel DE LOS RIOS SERRANO
06/10	Michel BURGUESA
07/10	Roland GILBERT
07/10	Michel CHENEVARD
21/11	Marcel QUETAN

## ADIL

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/locataires/collectivités et acteurs du logement), près de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail [adil@adil01.fr](mailto:adil@adil01.fr), ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et le vendredi de 9 h à 17 heures.

ADIL de l'Ain - 34 rue du Général Delestraint - 01 000 Bourg en Bresse

Tel : 04.74.21.82.77 - Mail : [adil@adil01.fr](mailto:adil@adil01.fr) - Site internet : [adil01.org](http://adil01.org)

## ERRATUM MARIAGES

31/7 Gérard LE GUEN et Christelle PRIVAS

28/08 Sébastien PETIT et Priscilla GUILLEMIN



Agence Départementale  
d'Information  
sur le Logement  
de l'Ain

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h

8h30 - 12h

14h - 18h30



Adresse de la déchetterie :  
Z.I de la Tuillière à Miribel.

## Horaires du 2 novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi :  
de 8h à 11h45 de 14h à 16h45  
Samedi :  
de 8h à 16h45 sans interruption

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

- Directeur de la publication : P. GOUBET
- Ont participé à la rédaction : La commission Information-Communication, les équipes du CT Dombes, d'ARTEMIS de Côtiers en transition, du Foyer Saint-Maurice.
- Mise en page : S. JUBAN
- Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland
- Impression : Prestaprim [www.prestaprim.fr](http://www.prestaprim.fr)
- Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

- Tél : 04 78 55 14 08
- Email : [mairie@saint-maurice-de-beynost.fr](mailto:mairie@saint-maurice-de-beynost.fr)
- Site : [www.saint-maurice-de-beynost.fr](http://www.saint-maurice-de-beynost.fr)